

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200070456-20240412-20240402-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

L'An deux mille vingt-quatre, le 2 du mois d'avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration convoqués le 4 mars 2024, se sont réunis, sous la Présidence de Monsieur GIRARD Serge, Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale Campagne de Caux et Président de la Communauté Campagne de Caux

**Présents** : Mr GIRARD Serge, Mme DURECU Annie, Mme BACHEVILLIER Marie-Claire, Mme BELLET Florence, Mme GEULIN Isabelle, Mme GONELLA Monique, Mme THUMEREAU Brigitte, Mme MALO Véronique, Mr MOIZAN Gérard, Mme MORISSE Nadine, Mr NIEPCERON Hervé, Mr SCHLEWITZ Yvan,

**Pouvoir** : Mr DELAMARE Pascal donne pouvoir à Mme DURECU Annie, Mme FAUCHEREAU Marie-Claude donne pouvoir à Mme GONELLA Monique

**Absents excusés** : Mme BRULIN Corinne, Mr CARLIERE Frédéric, Monsieur DELAMARE Pascal, Mme FAUCHEREAU Marie-Claude, Mme MOUTON Françoise, Mr VAUCHEL Benoît, Mme VANIER Pascaline

**Assistait également à la réunion** : Madame MARTINEZ, responsable de la résidence

**Secrétaire de séance** : Monsieur NIEPCERON Hervé

---

Nombre de Membres en exercice	19
Quorum	10
Nombre de présents	12
Nombre de votants	13

---

## **Délibération N° 05/2024**

**OBJET : EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 « DU CIAS  
et DE LA RESIDENCE AUTONOMIE »**

## Délibération N° 05/2024

**OBJET : EXAMEN ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2023 « DU CIAS et DE LA RESIDENCE AUTONOMIE »**

**Vu** le code de l'action sociale et des familles notamment son article R.314-5

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M 22

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

Le compte administratif 2023 du « **CIAS Campagne de Caux** » conforme au compte de gestion, présente les résultats suivants :

### Fonctionnement :

<b>DEPENSES :</b>	Prévision :	12 993.64 €
	Réalisé :	1 229.78 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

<b>RECETTES :</b>	Prévision :	12 993.64 €
	Réalisé :	0.00€
	Reste à réaliser :	0.00€

### Résultats de clôture de l'exercice

Investissement :	0.00 €
Fonctionnement :	11 763.86 €
Résultat global :	11 763.86 €

Le compte administratif 2023 de la « **Résidence Autonomie** » conforme au compte de gestion, présente les résultats suivants :

### Fonctionnement :

<b>DEPENSES :</b>	Prévision :	421 602.16 €
	Réalisé :	270 371.56 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

<b>RECETTES :</b>	Prévision :	421 602.16 €
	Réalisé :	272 530.86 €
	Reste à réaliser :	0.00 €
	Excédent cumulé reporté	182 854.49 €

### Investissement :

<b>DEPENSES :</b>	Prévision :	16 872.79 €
	Réalisé :	11 300.22 €
	Reste à réaliser :	0.00 €

<b>RECETTES :</b>	Prévision :	16 872.79 €
-------------------	-------------	-------------

Réalisé :	13 580.95 €
Reste à réaliser :	0.00 €
Excédent cumulé reporté	8 742.13 €

**Résultats de clôture de l'exercice**

Investissement :	11 022.86 €
Fonctionnement :	185 013.79 €
Résultat global :	196 036.65 €

Le Président se retire le temps du vote du compte administratif du CIAS et de celui de la résidence autonomie

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECLARE** que le compte administratif 2023 du CIAS et celui de la Résidence Autonomie sont conformes aux comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2023, par l'inspecteur divisionnaire des finances publiques et n'appellent ni observation ni réserve de sa part ;
- **ADOpte** le compte administratif 2023 pour le budget du CIAS et pour celui de la résidence autonomie comme ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Goderville,  
La Vice-Présidente du CIAS  
Annie DURECU



